Assemblée générale de l’APUC

12 décembre 2020

Compte rendu

Présents : Jacques Baulès, Marie-Thérèse Baulès, André Bellon, Christian Berthier, Michel Bouchaud, Jean-Louis Brunati, Charles Cala, Christian Celdran, Jean-Pierre Crépin, Hugues Debotte, Côme Fesneau, Pascal Geiger, Loick Gourdon, Charles Guitard, Armand Legay, Gérard Machline, Noura Mebtouche, Anne-Cécile Robert, Jean-François Sauvaget, Roland Sanviti, Etienne Tarride, Georges Weck

Représentés : François Pommier, Vincent Sizaire

Excusés : Isabelle Barbéris, Didier Brisebourg, André Cuerq, Nelly Darquin, Alain Merlen

1. Rapport moral et vote

Voir document annexe

Unanimité

1. Rapport financier et vote

Voir documents annexes

* Rapport 2019 : unanimité
* Rapport 2020 : unanimité

1. Maintien des cotisations à

* Individuel : 20 euros, Chômeurs et étudiants : 10 euros
* Cercle : 50 euros entre 1 et 10 adhérents, 100 euros entre 11 et 20, 200 euros entre 21 et 30

Unanimité

1. Statuts :

Voir document annexe

Préciser les modalités de fonctionnement des organes de direction et d’animation de l’Association

Le rôle et la responsabilité des fonctions de président, trésorier et secrétaire général

La composition du bureau, dont obligatoirement un président de cercle local, et le nombre maximum de membres

Rôle du Conseil des cercles

Autonomie des cercles dans le respect des statuts.

Unanimité

1. Bureau

André Bellon (Président), Isabelle Barbéris, Christian Berthier, Didier Brisebourg, Christian Celdran, Jean-Pierre Crépin, Nelly Darquin, Hugues Debotte, Pascal Geiger (Secrétaire général), Loick Gourdon, Anne-Cécile Robert (Trésorière), Etienne Tarride

Unanimité

1. Décisions

* A) Tournée auprès des cercles : se fixer des objectifs et des priorités, en particulier la nécessité d’une définition claire des modalités de cette tournée en conformité avec les nouveaux statuts *(cf. art. 7.2 et 7.3)*

Entretenir les cercles, réveiller les cercles en veille, créer des cercles (liste établie par André Bellon)

Voir les maires ; contacter les collectivités locales : rassembler les maires favorables à l’élection de la Constituante

Rôle de Christian Berthier, Hugues Debotte, Pascal Geiger

* B) Lien de l’APUC avec d’autres groupes

-L’APUC doit établir des liens avec les nouvelles formes d’organisation et d’action dans la cité

Ex. Gilets jaunes, Conseil de la nouvelle Résistance, Objectif RIC/Opération RIC, Le Vent se lève, Le Gaulois réfractaire, Changer de cap, CNRR etc.

Créer des bases de données sur ces groupes et leur faire connaître notre action.

-Comment « gérer » la « concurrence » des groupes qui travaillent sur les institutions et la constituante ?

Bien insister sur nos spécificités comme le suffrage universel et la reconstitution du peuple ; insister sur le refus du jeu politicien et de la participation aux élections législatives, présidentielle ou locales.

-Etats généraux de la Constituante : processus lancé en 2020 pour rassembler autour de l’élection de la Constituante ;

-Tenir compte de la volonté d’autonomie des citoyens

Défi : nouer des liens avec des personnes qui n’ont pas la même culture que nous

1. Construire une réflexion de fond et une culture commune à l’APUC, par exemple par l’animation d’ateliers

Bien analyser la situation générale, construire un rapport de forces, critiquer la Constitution actuelle et préparer les conditions d’avènement de la Constituante et de la future Constitution

Se nourrir de lectures et de réflexions partagées : rédiger des fiches de lecture et des fiches thématiques précisant notre analyse de certaines questions

Faire connaître nos idées

Dimension « éducation populaire » de notre activité à l’image de ce que font certains groupes de Gilets jaunes.

Importance des mots : le mot constituante s’est répandu ainsi que la critique des institutions. Il faut insister sur le « peuple » et son rôle (démocratie, volonté du peuple), insister sur *l’élection* de la Constituante

Réfléchir :

-au Référendum d’initiative citoyenne (RIC) et à son rôle

- au rôle du droit : fabrication du droit et contrôle du respect du droit

- à l’action du Conseil constitutionnel face à la protection des libertés publiques : opposer RIC et Conseil constitutionnel ?

-au rôle des élus et des administrations ; question de la formation des élus et de l’« élite républicaine », au rôle des experts

-à l’individu et le citoyen dans une société libérale

-à la formation de la volonté populaire et au respect de la volonté populaire

Anne-Cécile Robert rédigera un projet de texte sur le rôle du Conseil constitutionnel, par rapport à la volonté du peuple, l’Etat de droit. Un travail collectif se fera ensuite autour de ce thème avec, en particulier Christian Berthier et Christian Celdran

* D) Recréation du cercle de Marseille : une réunion sera organisée à l’initiative de Jean-Louis Brunati
* E) Comment utiliser les nouvelles applications pour toucher les jeunes : Instagram, snapchat, etc.